



Note de cadrage

« La vulnérabilité d'un territoire
aux inondations :

Quels enjeux
pour les documents d'urbanisme?
Comment l'évaluer et l'intégrer ? »

Élodie SALLES – DRIEE - 22 mai 2018



Un objectif prioritaire : réduire la vulnérabilité des territoires à risques importants d'inondation

Vulnérabilité

La vulnérabilité d'un territoire, d'un bâtiment ou d'une organisation caractérise leur sensibilité face à un aléa. Elle se décline en termes de dommages aux personnes, aux biens et de perturbation des activités socio-économiques.

Un levier pour :

- Améliorer la sécurité des personnes
- Limiter les dégâts en cas de crue
- Faciliter le retour à la normale



+ ou -
fort



+ ou -
vulnérables



+ ou -
critique

Source : MEDDE



Un objectif prioritaire : réduire la vulnérabilité des territoires à risques importants d'inondation

- « Réaliser des diagnostics de vulnérabilité des territoires » objectif 1.A

Prescription pour les documents d'urbanisme en TRI :

1.A.2 - Intégrer un diagnostic de vulnérabilité des territoires dans les schémas de cohérence territoriale



1.A.3 - Intégrer un diagnostic de vulnérabilité des territoires dans l'élaboration des plans locaux d'urbanisme



- « Estimer l'évolution des enjeux exposés aux risques inondation à l'issue de la mise en œuvre des SCOT en TRI » Objectif 3.E.2

Accompagnement prévu :

« Dès l'approbation du PGRI, le préfet coordonnateur de bassin publie une **note de cadrage** qui définit le contenu type des diagnostics de vulnérabilité aux différentes échelles de territoire »

Un document d'éclairage

Complémentaire aux guides existants

Mai 2018

« La vulnérabilité d'un territoire aux inondations :
Quels enjeux pour les documents d'urbanisme ?
Comment l'évaluer et l'intégrer ? »



*Guide « SCOT »
Déc. 2013*



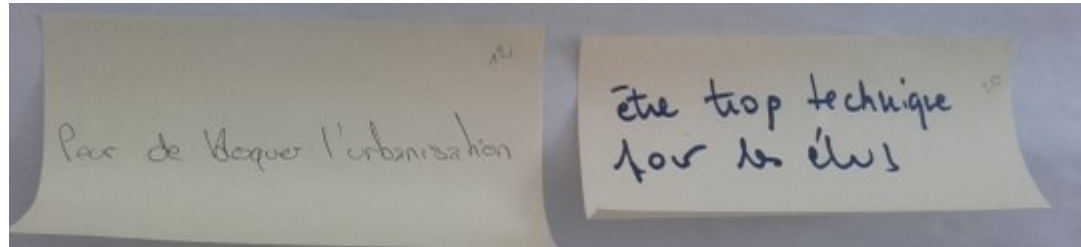
*Référentiel national
Déc. 2016*

Co-construit avec 2 groupes de travail animés par les DREAL Grand Est et Normandie



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Une ambition adaptée aux attentes et craintes



■ Ce document a pour objet de :

- ✗ Sensibiliser sur l'intérêt d'intégrer la vulnérabilité en amont
- ✗ Proposer des questions à se poser pour l'étudier
- ✗ Partager des exemples de diagnostic
- ✗ Lister des ressources et outils

■ Ce document n'a pas pour objet de :

- ✓ Fixer un cadre rigide
- ✓ Donner un modèle de cahier des charges type

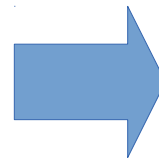
=> *Adaptation nécessaire aux contextes et échelles des territoires*



1^{er} volet : POURQUOI s'intéresser à la vulnérabilité aux inondations d'un territoire dans la planification ?



Jour inondable



Fanny Thomas

*Une vision restrictive
du risque inondation pour l'aménagement ?*

*Un nouveau regard
sur l'ensemble des enjeux du territoire*



1^{er} volet : POURQUOI s'intéresser à la vulnérabilité d'un territoire dans la planification ?

- **Comprendre le fonctionnement du territoire face à l'inondation**
 - **zone impactée** > seules zones inondées
- **Un enjeu stratégique pour un aménagement durable :**
 - **rester attractif** : répondre au besoin de développement, s'adapter en valorisant les zones inondables (trame verte et bleue, nature en ville,...) et faciliter en amont les projets urbains
 - **vivre avec le risque** : savoir se préparer et mieux rebondir
- **Une démarche aussi pour gérer le risque avec tous les usagers :**
 - la gestion de crise : plans communaux de sauvegarde , ...
 - la culture du risque : informations des habitants, repères de crues, ...
 - des actions pour aménager le bâti existant, les réseaux,...



2ème volet : **COMMENT** s'intéresser à la vulnérabilité
dans un document d'urbanisme ?
3 étapes et des questions à se poser



Étape 1. Connaître l'exposition aux risques du territoire



Étape 2. Comprendre le fonctionnement du territoire lors des inondations et sa vulnérabilité



Étape 3. Définir des objectifs d'aménagement adaptés

COMMENT s'intéresser à la vulnérabilité dans un document d'urbanisme ?



Étape 1. Connaître l'exposition aux risques du territoire

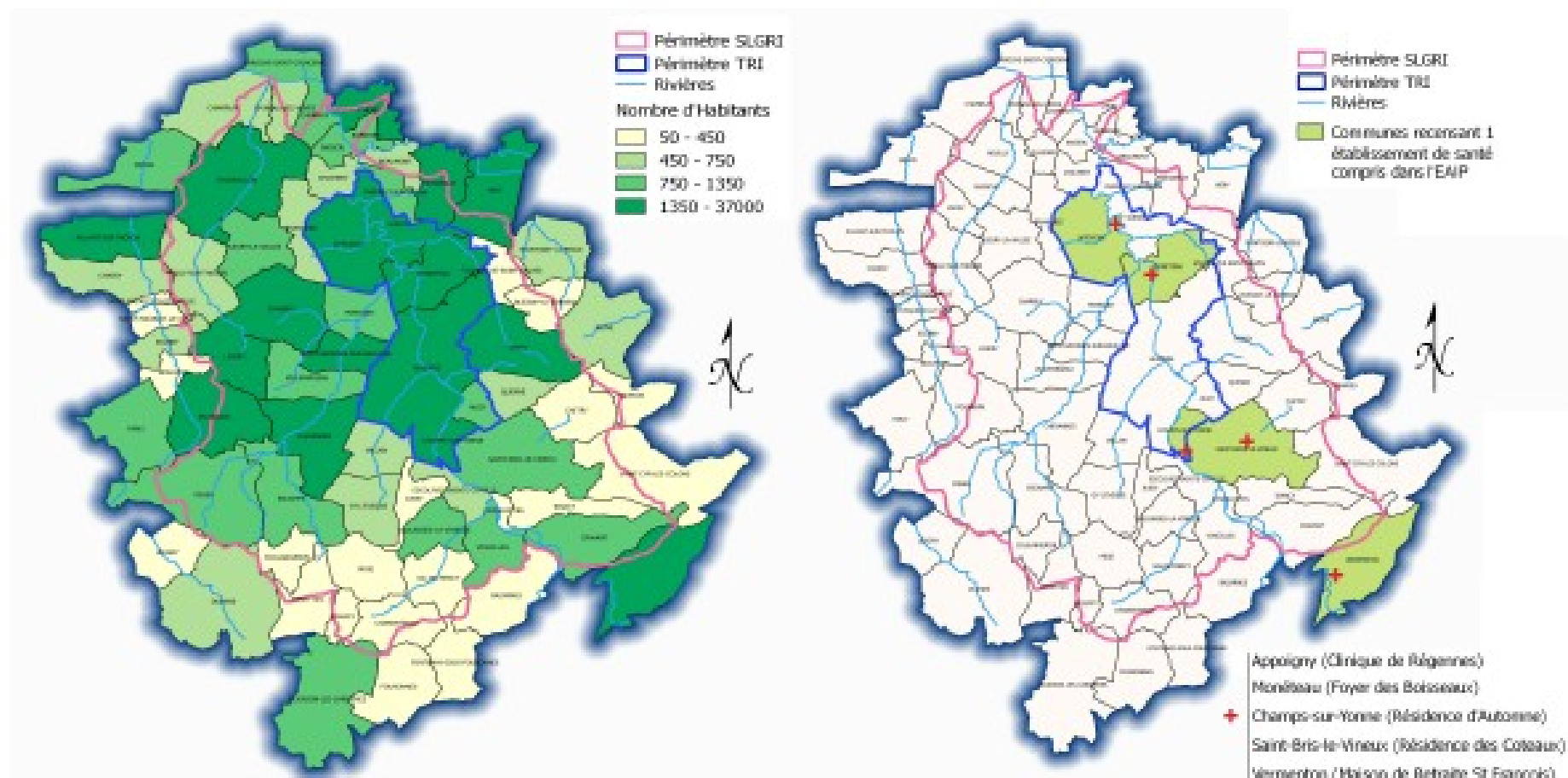
Recueil et partage des données :

- zones inondables / enjeux exposés
 - *A quel(s) type(s) d'inondation le territoire est-il soumis ?*
 - *Quelle connaissance des zones inondables et enjeux ?*
- histoire du tissu urbain / espaces naturels liés à l'eau
- inondations passées / niveau d'information des habitants

=> *Quels sont les secteurs les plus concernés ?*

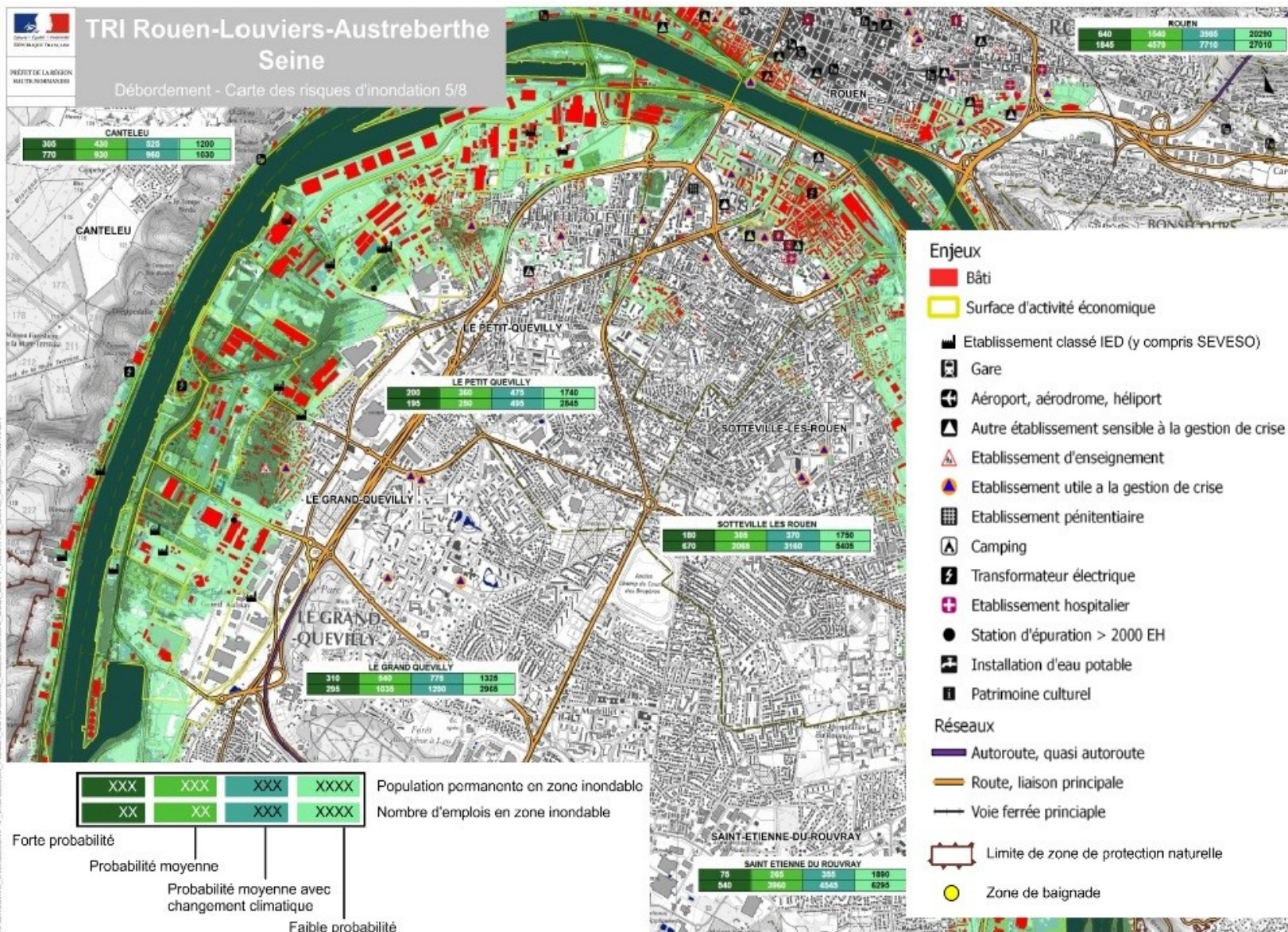


Étape 1. Connaître l'exposition aux risques du territoire





Étape 1. Connaître l'exposition aux risques du territoire



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

COMMENT s'intéresser à la vulnérabilité dans un document d'urbanisme ?



Étape 2. Comprendre le fonctionnement du territoire lors des inondations et sa vulnérabilité

- Croiser et « faire parler » les données entre elles
- Pour différentes inondation (fréquente, moyenne, rare)

Quelles conséquences en et en dehors des zones inondables ?

- sécurité des personnes ?
- équipements publics ?
- infrastructures ?
- activités économiques ?



- Combien d'habitants sur le territoire auraient les pieds dans l'eau et ce, pendant combien de temps ?
- Combien d'habitants ne seraient plus approvisionnés en électricité, en eau potable et en nourriture ?
- Comment assurer la continuité des services publics (santé et éducation) et l'activité économique du territoire ?
- Combien d'entreprises seraient impactées directement et indirectement ?
- Combien d'entreprises se délocaliseraient à la suite de cet évènement ?



Zone
directement
inondée :

Source : Institut Français

▶ 7,13 m

▶ 7,38 m

▶ 7,63 m

▶ 8,13 m

▶ 8,88 m

▶ Zone
de risque
d'inondation
de cave
et sous-sol.

Échelle de risque d'inondation de cave et sous-sol

▶ Zone
de coupure
d'eau
potable.

▶ Zone
de coupure
de courant.

M Stations de Métro

RER Stations de RER

T Stations de Tramway

● Gare SNCF

Les Hauts-de-Seine touchés par la crue



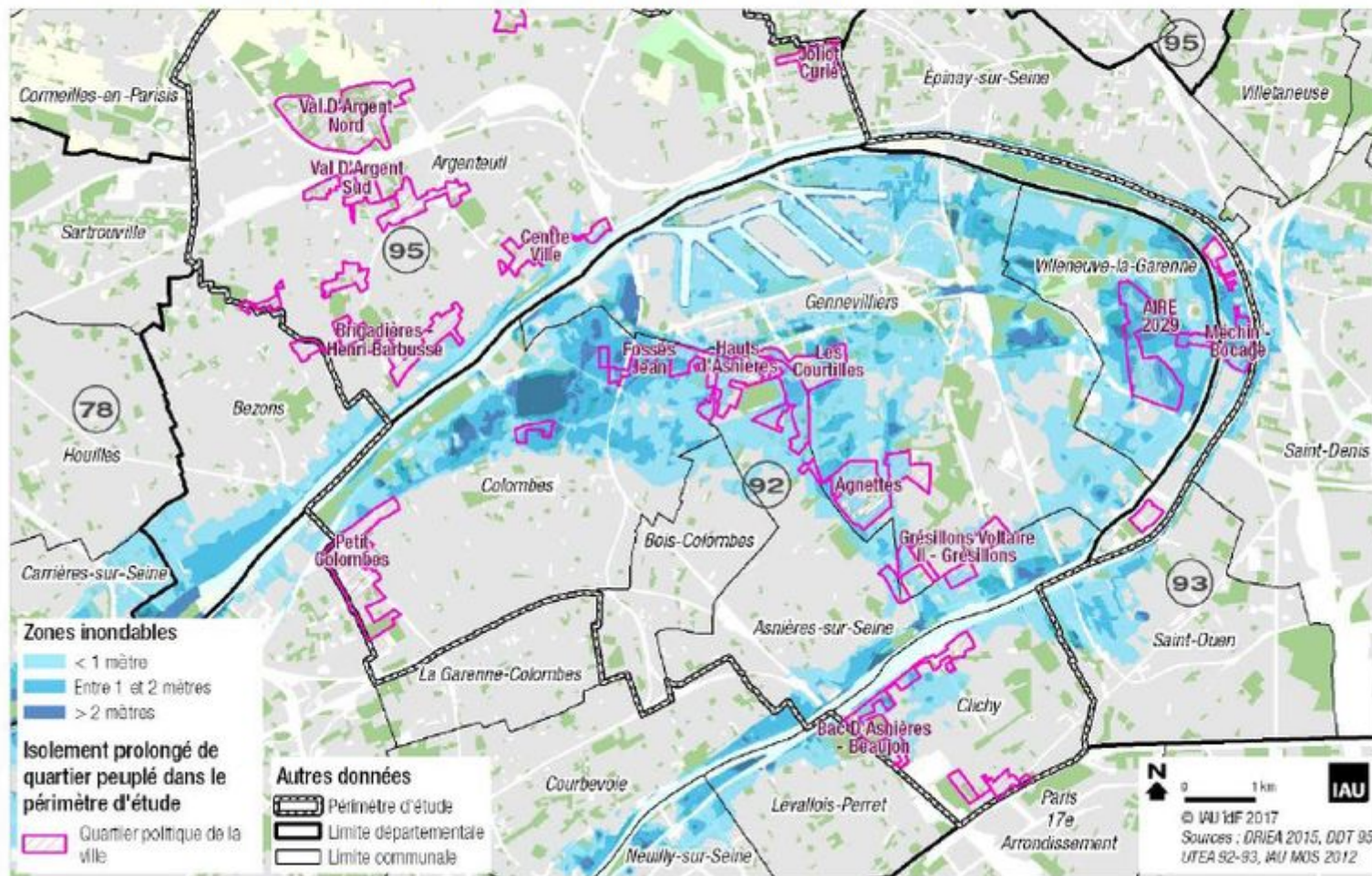
PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE



Étape 2. Comprendre le fonctionnement du territoire

S 1/8 – Isolement prolongé de quartiers peuplés

Localisation des quartiers prioritaires de la politique de la Ville



=> Des indicateurs et analyses à adapter aux contextes locaux !

COMMENT s'intéresser à la vulnérabilité dans un document d'urbanisme ?

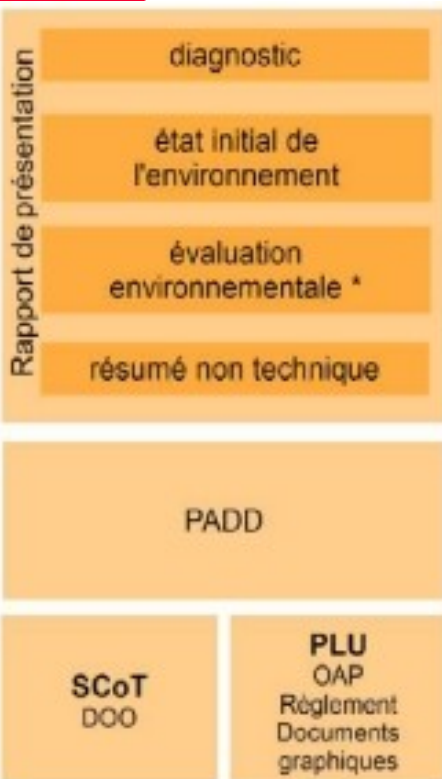


Étape 3. Définir des objectifs d'aménagement adaptés

- « Comment ne pas aggraver la situation ? »
- « Quelles priorisations ? Opportunités d'atténuation ? »
 - valorisation des zones inondables, écoulement de l'eau
 - proportionnalité intensité du bâti // niveau de risque
 - relocalisation, espaces « mutables »
 - solidarités entre territoires inondables et non inondables
 - opérations de renouvellement urbain, PLH, PDU,...
 - formes architecturales adaptées

=> SCOT : grands principes et grands équilibres

=> PLUi et PLU : localisation et règles adaptées



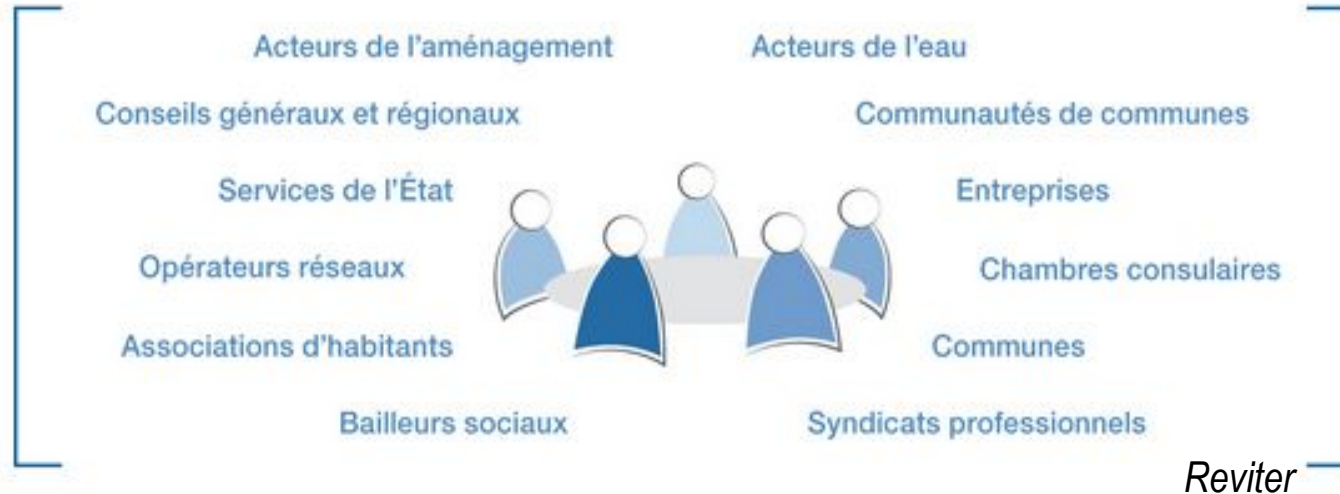
Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

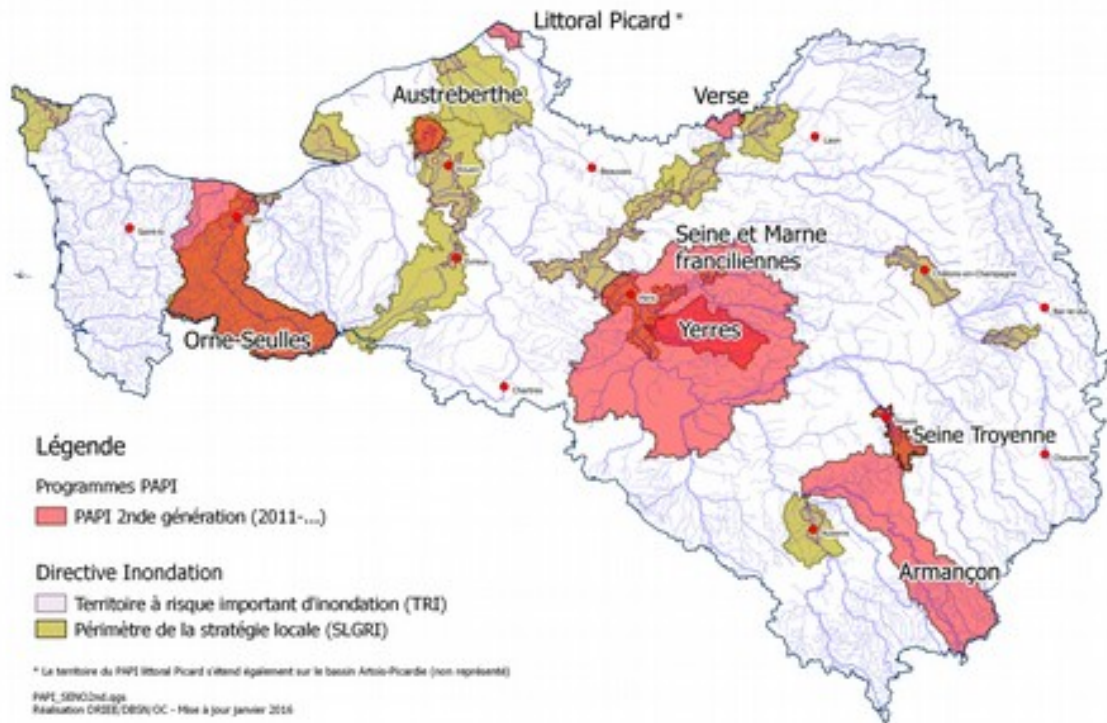
Des acteurs et ressources clés

- Plusieurs partenaires possibles selon les contextes

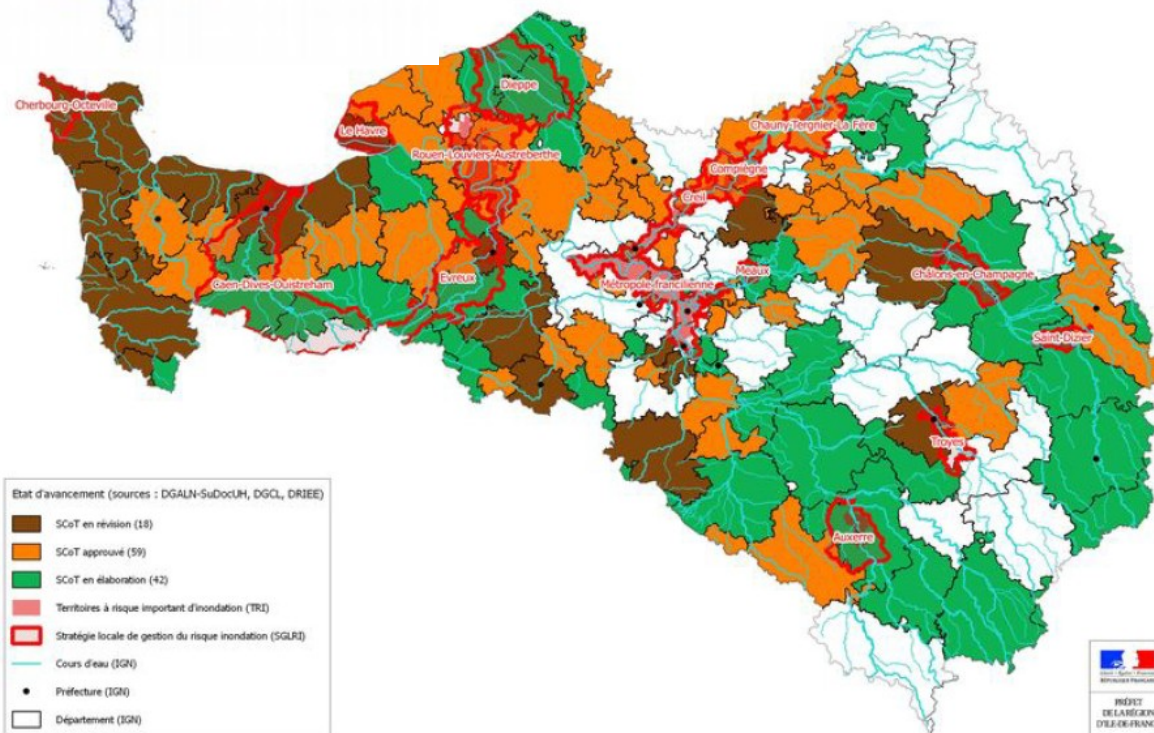


- Un atout : les dynamiques de SLGRI et de PAPI
 - structures porteuses : des accompagnateurs privilégiés
 - dialogue pluri-acteurs initié
 - des premiers éléments de diagnostic
 - étude de collectivité inscrite dans un PAPI => jusqu'à 50 % de subvention État (Fonds de prévention des risques naturels majeurs)

PAPI de seconde génération et directive inondation sur le bassin Seine-Normandie



SCOT et périmètres des TRI et des SLGRI



Enjeux de mise en œuvre

- ✓ Développer une culture commune « eau » et « urbanisme »
- ✓ Partager les données – partenariats et concertations
- ✓ Articuler les échelles et proportionner les réflexions
- ✓ Accompagner les territoires et partager les expériences

Outils en appui du PGRI mis en ligne sur le site de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

Accueil > Eau et milieux aquatiques > Politique de l'eau > Les directives européennes
> Directive Inondation > Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) > Mise en œuvre du plan



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Merci de votre attention